



Demande d'abonnement annuel – TEC

Formulaire à envoyer complété et signé au service Enseignement par mail :

enseignement@anderlecht.brussels

NOM et PRENOM (en lettres capitales) :	
Adresse (résidence principale) :	
Code postal et ville :	
Numéro National :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
E-mail (IMPORTANT) :	
Affectation(s) école(s) :	
Adresse de(s) l'école(s) / lieu du travail :	
Date de début de l'abonnement souhaitée :	
¹ Type d'abonnement :	NEXT <input type="checkbox"/> HORIZON <input type="checkbox"/> HORIZON + <input type="checkbox"/>
Numéro carte MOBIB* : *Si pas de carte MOBIB, voir procédure ci-dessous	
Si vous avez déjà un abonnement annuel, veuillez nous mentionner lequel + la date d'expiration de celui-ci :	
En cas de modification/changement d'adresse de votre moyen de transport, veuillez mentionner ce qu'il faudra rectifier et pour une demande d'annulation d'un abonnement, veuillez nous préciser de quel type d'abonnement s'agit-il et nous faire part de sa date d'expiration :	

Procédures:

- Si vous ne possédez **pas de carte MOBIB**, il est indispensable d'en faire la demande avant de remplir ce formulaire. La demande peut se faire via l'espace tec ou via le site www.infotec.be. Vous recevrez votre carte MOBIB, par courrier, dans les 2-3 jours.
- Lors de votre première demande d'abonnement, vous devez envoyer ce formulaire complété et signé au service enseignement, par mail ou par courrier interne (voir coordonnées susmentionnées), dans les plus brefs délais. Quand vous recevrez la confirmation du service enseignement, que votre demande a été traitée, vous devrez vous rendre directement à l'espace TEC afin de valider votre abonnement.
- Tout **renouvellement** ou toute **nouvelle demande de carte MOBIB** est à charge de l'employeur. Toute perte / vol / endommagement de la carte MOBIB est à charge de l'enseignant.
- Pour le **renouvellement** de votre abonnement, il n'y a pas de démarche particulière à effectuer vis-à-vis de la commune. Vous devrez simplement vous rendre avant la date d'échéance à une borne de la TEC afin de le renouveler.
- En cas de **changement d'adresse/modification**, ou demande d'**annulation d'abonnement** dans votre mode de transport pour le trajet domicile-travail :
 - ↳ il est impératif de le signaler le plus rapidement possible au secrétariat de M. DECREE, par courrier interne ou par mail à enseignement@anderlecht.brussels
- Toute fraude sera sanctionnée et tout paiement indûment perçu sera récupéré.
- Cette intervention ne peut en aucun cas être cumulée avec l'intervention dans les frais de stationnement (carte « entreprise » ou « école ») et avec avec la prime piéton.

Signature et date (enseignant) :

Cachet de l'école et signature (direction) :

¹ Les combinaisons possibles : « Next » valable pendant 60 minutes pour 1 ou 2 zone(s) contiguë(s) - « Horizon » valable pendant 90 minutes sur l'ensemble du réseau TEC, hors lignes Express - « Horizon + » valable pendant 90 minutes sur l'ensemble du réseau TEC, y compris les lignes Express.